

Un nouveau culte de rue à Thasos: une offrande sculptée à Phôsphoros.

Natacha Trippé

► **To cite this version:**

Natacha Trippé. Un nouveau culte de rue à Thasos: une offrande sculptée à Phôsphoros.. Bulletin de Correspondance Hellenique, Ecole Française d'Athènes, 2018. halshs-02317145

HAL Id: halshs-02317145

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02317145>

Submitted on 3 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BCH

142
2018

2



ÉCOLE FRANÇAISE
D'ATHÈNES

BULLETIN
DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE

VOLUME 142

2018

FASCICULE 2

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

B U L L E T I N
DE CORRESPONDANCE
HELLÉNIQUE

publié depuis 1877

142.2 • 2018

Comité de rédaction : Alexandre FARNOUX, directeur
Bertrand GRANDSAGNE, responsable des publications

COMITÉ DE LECTURE

Le comité de lecture de l'École française d'Athènes est composé de trois membres de droit et de neuf membres désignés par le conseil scientifique sur proposition du directeur. Sa composition actuelle est la suivante (conseil scientifique de l'École française d'Athènes du 25 juin 2012) :

*Membres
de droit*

- le directeur de l'École française d'Athènes : Alexandre FARNOUX
- la directrice des études antiques et byzantines : Amélie PERRIER
- le directeur des études modernes et contemporaines : Anastassios ANASTASSIADIS

*Membres
désignés*

Sont membres désignés des personnalités scientifiques françaises ou étrangères (mais francophones), reconnues et de dimension internationale. Le choix en est fait de manière à assurer la meilleure représentation possible des champs disciplinaires concernés.

- Polixeni ADAM-VELENI, Directrice du musée archéologique de Thessalonique
- Olivier DESLONDES, Professeur des Universités, université Lyon 2-Lumière
- Emanuele GRECO, Directeur de l'École italienne d'Athènes
- Jean GUILAINE, Professeur au Collège de France
- Miltiade B. HATZOPOULOS, Directeur de recherche, Directeur du Centre de recherche sur l'Antiquité gréco-romaine (Fondation nationale de la recherche [EIE] - Athènes)
- Catherine MORGAN, Directrice de l'École britannique d'Athènes
- Kosmas PAVLOPOULOS, Professeur à l'Université Harokopio d'Athènes
- Jean-Pierre SODINI, Professeur émérite de l'université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne
- Georges TOLIAS, Directeur de recherche en histoire contemporaine, Institut de recherche néo-hellénique (Fondation nationale de la recherche [EIE] - Athènes)

Le comité de lecture fait appel en tant que de besoin à des experts extérieurs.

Révision des textes : EFA
Traduction et révision des résumés en grec : Freya Evenson, Orestis Decavallas
Traduction et révision des résumés en anglais : Freya Evenson
Réalisation en PAO : Scuola Tipografica S. Pio X (Rome, Italie)
Impression et reliure : Corlet Imprimeur (Condé-sur-Noireau, France)

© École française d'Athènes, 2019
6, rue Didotou GR - 10680 Athènes www.efa.gr

ISBN 978-2-86958-319-1
ISSN 0007-4217

Reproduction et traduction, même partielles, interdites sans l'autorisation de l'éditeur pour tous pays, y compris les États-Unis.

AVIS AUX LECTEURS

Le fascicule 2 du *Bulletin de correspondance hellénique* a achevé en 2017 sa mutation. On y lisait depuis 1920 la chronique des travaux archéologiques réalisés en Grèce et à Chypre. Pour mieux faire circuler une documentation toujours plus importante et en permettre une meilleure utilisation, l'EFA a décidé en 2009, en collaboration avec la British School at Athens, de faire de la *Chronique* une publication en ligne, sur une page dédiée (*chronique.efa.gr*). Les chiffres de la fréquentation de cette page (en 2017, 5470 visiteurs et plus de 46 000 consultations) montrent que ce choix a satisfait les attentes d'un public toujours plus mobile et plus demandeur de documentation en ligne.

Forte de cette première expérience positive, l'École veut aujourd'hui améliorer la diffusion des « Rapports sur les travaux de l'École française d'Athènes ». Une partie du fascicule 2 du *Bulletin de correspondance hellénique* est traditionnellement consacrée à la présentation de l'activité archéologique de l'École française d'Athènes. On trouve encore dans la livraison de 2016 ce rapport composé des textes proposés par les responsables de missions ou de programmes. Il sera prochainement mis en ligne sur une page dédiée, dans un format éditorial spécifique et associé au réseau des Écoles françaises à l'étranger. Ce changement de support permettra une plus grande rapidité de publication, une visibilité accrue de l'institution et la mise à disposition d'une documentation plus abondante et en couleurs. Par ce choix, l'École a la volonté de toucher un plus grand nombre de lecteurs et de mieux faire circuler l'information scientifique à une époque où les supports (blogs, cahiers numériques etc.) se multiplient.

Le basculement des *Rapports* vers un support numérique permet de consacrer désormais les deux fascicules de la revue aux articles de fond et de synthèse. Il renouvelle ainsi, en lui donnant une nouvelle dimension, la vocation première du *Bulletin de correspondance hellénique*.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

Laetitia PHIALON <i>L'habitat de Krisa (Chryso-Haghios Georgios) à l'âge du Bronze : un réexamen de la topographie du site et de la céramique</i>	403-536
Anne JACQUEMIN <i>Les aventures de Pyladès citoyen athénien pantomime malgré lui</i>	537-544
Clarisse PRÊTRE <i>Vêtements sacrés et tissus profanes : les textiles dans les inventaires de Délos</i>	545-565
Susan I. ROTROFF <i>Athenian Moldmade Bowls on Delos: Laumonier's Sample</i>	567-692
Natacha TRIPPÉ <i>Un nouveau culte de rue à Thasos : une offrande sculptée à Phôsphoros</i>	693-710
Julien FOURNIER et Angeliki G. SIMOSI <i>Une nouvelle inscription du port de Thasos : Caius Octavius, proconsul de Macédoine et patron des Thasiens</i>	711-723
Guillaume BIARD, Julien FOURNIER et Marjolaine IMBS <i>L'autel des Césars sur l'agora de Thasos</i>	725-769
Michel SÈVE, Patrick WEBER <i>Varia Philippica, 2</i>	771-802
Brendan OSSWALD <i>Les armoiries des Tocco de Céphalonie dans la citadelle intérieure de la forteresse d'Arta</i>	803-844

Un nouveau culte de rue à Thasos : une offrande sculptée à Phosphoros

Natacha TRIPPÉ

RÉSUMÉ Une base, trouvée lors de sondages menés près de la Porte d'Hermès à Thasos en 1965, porte une dédicace à une déesse Phosphoros. L'article fait le point sur ce qu'elle apprend du dédicant et de la déesse dédicataire et propose de voir dans cette offrande un hekataion. Cette inscription constitue ainsi un témoignage supplémentaire à Thasos de la présence prophylactique d'Hécate près des portes.

ΠΕΡΙΛΗΨΗ *Μια νέα λατρεία οδού στη Θάσο: ένα γλυπτό ανάθημα στη Φωσφόρο*

Μια βάση που εντοπίστηκε το 1965 κατά τη διάρκεια των ερευνών κοντά στην Πύλη του Ερμή, φέρει ανάθεση σε μια θεότητα, τη Φωσφόρο. Το άρθρο κάνει αναφορά σε όσα πληροφορούμαστε για τον αναθέτη και τη θεότητα στην οποία γίνεται η ανάθεση, ενώ προτείνεται η ταυτοποίηση του αναθήματος ως Εκαταίου. Η επιγραφή αυτή αποτελεί ένα πρόσθετο τεκμήριο στη Θάσο για την παρουσία της Εκάτης, με την ιδιότητα της προστάτιδος, κοντά σε πύλες.

SUMMARY *A new road cult in Thasos: a sculptural dedication to Phosphoros*

A base, found in explorations near the Hermes Gate in Thasos in 1965, bears a dedication to the deity Phosphoros. This article discusses the information that can be gleaned regarding the dedicant and the goddess to whom it was dedicated, and suggests that this offering can be seen as a Hekataion. The inscription thus constitutes additional testimony for the protective presence of Hecate near the gates in Thasos.

À PROPOS DE L'AUTEUR

N. TRIPPÉ, université de Bordeaux-Montaigne, UMR 5607 Ausonius.

NOTE LIMINAIRE

J'adresse mes chaleureux remerciements à Yvon Garlan qui m'a fait confiance en me laissant le soin de publier cette inscription, ainsi qu'à nos collègues de l'Éphorie de Kavala-Thasos. Mes remerciements vont aussi bien évidemment à mes amis thasiens, P. Hamon, J. Fournier et G. Biard, pour leur relecture attentive et leurs observations. Cet article s'inscrit dans le cadre de la préparation du *Corpus des inscriptions de Thasos*, sous l'égide de l'École française d'Athènes.

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

L'abréviation *GTh* renvoie au numéro de l'édifice dans Y. GRANDJEAN, Fr. SALVIAT, *Guide de Thasos*², 2000.

CITh III = P. HAMON, *Corpus des Inscriptions de Thasos III. Documents publics du quatrième siècle et de l'époque hellénistique* (2019).

DANA 2014 = D. DANA, *Onomasticon Thracicum. Répertoire des noms indigènes de Thrace, Macédoine orientale, Mésies, Dacie et Bithynie*, *MEAEETHMATA* 70 (2014).

DUNANT, POUILLOUX 1958 = Chr. DUNANT, J. POUILLOUX, *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos II*, *Ét. Thas.* V (1958).

GARLAN 1966 = Y. GARLAN, « Contributions à une étude stratigraphique de l'enceinte thasienne », *BCH* 90 (1966), p. 608-609

GRANDJEAN 2011 = Y. GRANDJEAN, *Le rempart de Thasos*, *Ét. Thas.* XXII (2011).

LGPn = *A Lexicon of Greek Personal Names*, 1987-

LIMC = *Lexicon iconographicum mythologiae classicae* (1981-1999).

LSAM = Fr. SOKOLOWSKI, *Lois sacrées de l'Asie Mineure* (1955).

POUILLOUX 1954 = J. POUILLOUX, *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos I*, *Ét. Thas.* III (1954).

Les dédicaces publiques ont été retrouvées en nombre important à Thasos¹ mais le matériel épigraphique votif privé constitue également une série originale². Bon nombre de ces dédicaces proviennent des sanctuaires mais certaines, découvertes ailleurs dans la ville ou dans la campagne, permettent de saisir l'importance des marques de dévotion privées hors du sanctuaire, et d'enrichir notre connaissance du panthéon thasien.

À l'occasion de travaux de mise en valeur des vestiges de l'insula III du quartier d'habitations antiques du terrain Dimitriadis (*GTh* 60)³, l'École française mena en 1965 des sondages exploratoires en certains points de la rue du rempart à hauteur de la Porte d'Hermès (*GTh* 59)⁴, dans le but de parvenir à un niveau de présentation correspondant à celui du seuil de la porte. En plus d'apporter d'importantes précisions chronologiques sur les différents états de la porte, la fouille, menée par Y. Garlan, mit au jour au Nord de celle-ci une base cylindrique sur laquelle est gravée une dédicace à une déesse Phôsphoros.

Inv. 2508. Base cylindrique, aux trois quarts circulaire. H. 31 cm ; diam. ext. 54 cm (fig 2 et 3).

L'inscription est mentionnée dans la *Chronique* du BCH 90 (1966) p. 966, n° 11 et dans le carnet de fouille d'Y. Garlan (*Fouilles Thasos 1965*, archives EFA).

Le lit de pose présente un bandeau d'anathyrose en gamma finement dressé au ciseau grain d'orge (largeur 11 cm), le long des faces latérales aplanies grossièrement (fig. 7). La partie centrale est dressée à la pointe. Un autre bandeau d'anathyrose, moins soigné, semble avoir été ménagé *a posteriori*, à la pointe fine. Mis à part le cartouche où est gravée l'inscription, la section verticale de la base a été délibérément laissée fruste. L'arrière du bloc n'est pas circulaire : à l'opposé de l'inscription, deux faces grossièrement aplanies forment un angle droit. Le lit d'attente présente en son centre une large mortaise de plan carré de 12 cm de côté, profonde de 6 cm. La surface est traitée à la pointe, excepté sur une bande large de 12 cm également, partant de l'arrière de la mortaise et rejoignant l'arête, qui est traitée à la pointe plus fine (fig. 6). À l'opposé, devant la mortaise, la

1. C'est le cas notamment des dédicaces de magistrats (*CITh* III).
2. Est conservée à Thasos plus d'une quarantaine de ces textes, de l'époque archaïque à l'époque impériale. Quelques exemples : dédicaces à Asclépios (*IG XII* 8, 364-366) ; à Apollon, à Anios et Asclépios (*IG XII* 8, 367) ; à Aphrodite et Pan (*IG XII* 8, 368) ; à Artémis (DUNANT, POUILLOUX 1958, n° 409 et *BCH* 86 [1962], p. 592, n° 13) ; à Déméter (*IG XII* 8, 363) ; à Dionysos (*IG XII Suppl.* 395-396) ; à Héraclès (POUILLOUX 1954, n° 13 ; *IG XII Suppl.* 412) ; à Théogénès (*IG XII Suppl.* 425 ; *BCH* 86 [1962], p. 593, n° 15 ; DUNANT, POUILLOUX 1958, n° 322) ; à un héros (POUILLOUX 1954, n° 14 et 127). Ce matériel fait l'objet du volume IV du *Corpus des Inscriptions de Thasos* (*CITh*) (Voir l'article programmatique J. FOURNIER, P. HAMON, N. TRIPPÉ, « Cent ans de recherche épigraphique à Thasos », *REG* 124 [2011], p. 205-226).
3. Y. GRANDJEAN, *Recherches sur l'habitat thasien à l'époque grecque*, *Ét. Thas.* XII (1988), p. 283-290.
4. GRANDJEAN 2011, p. 37-42.

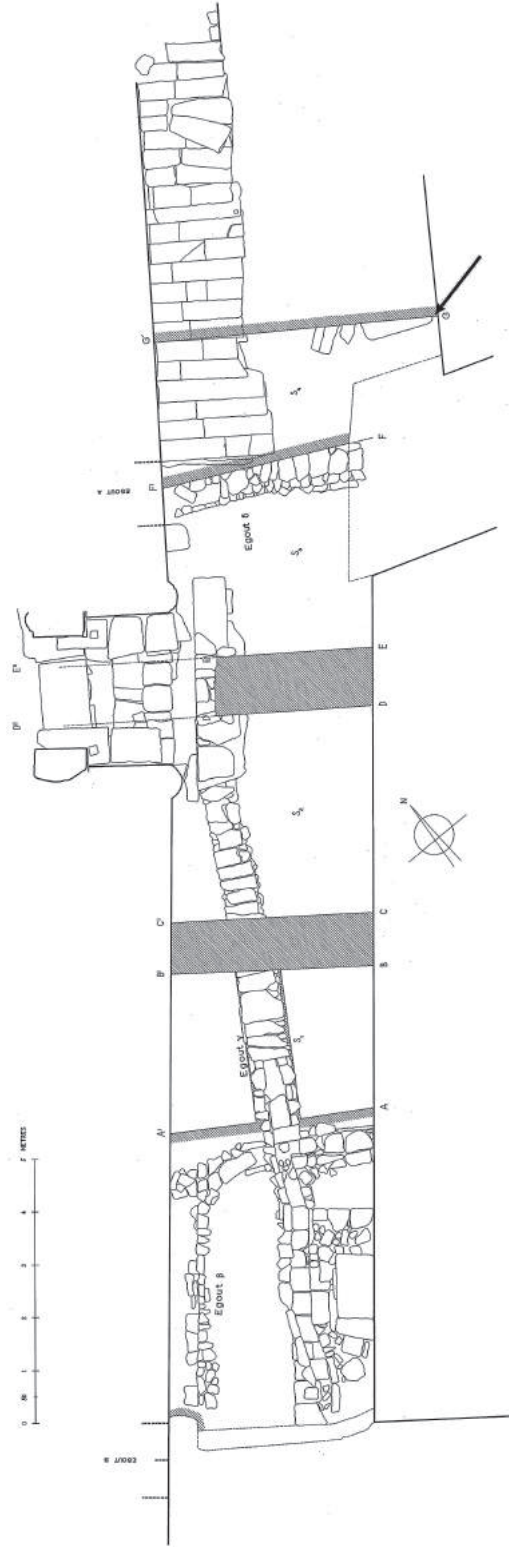


Fig. 1 — Plan de la fouille de 1965 avec lieu de trouvaille de l'inscription d'après BCH 90.2 (1965), fig. 26 a.



Fig. 2 — Dédicace de Zègèros (cl. Ph. Collet, EFA).

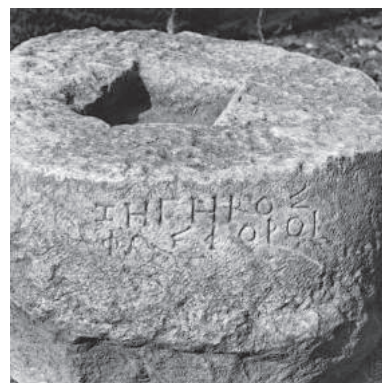


Fig. 3 — Dédicace de Zègèros (cl. Y. Garlan, EFA).

surface fait l'objet d'un traitement similaire, toutefois moins soigné que la zone entre la mortaise et l'arrière du bloc. Il faut enfin signaler sur la section verticale, à gauche de l'inscription, une large cavité rectangulaire causée par l'érosion (long. cavité : 15,5 cm ; l : 3,5 ; prof. 5 cm).

H.l. 2 cm (1,5 cm let. rondes) ; int. *ca* 0,5 cm. Lettres espacées.

L'inscription, positionnée à 1,5 cm de l'arête supérieure, est gravée dans un cartouche travaillé au ciseau grain d'orge (larg. cartouche *ca* 36 cm, h *ca* 12,5 cm), se trouvant à l'opposé de l'angle droit arrière. Estampage : MOM (Lyon) et EFA n° 7129.

Ζηγηρος
Φωσφόρωι⁵

Zègèros à Phôsphoros.

L. 1 : le deuxième H est légèrement plus grand et déséquilibré, la haste de dr. étant plus longue que celle de g. Les 3^e et 4^e lettres sont plus grandes que les autres. L. 2 : les « pattes » du premier Ω sont inégales. Les angles du Σ sont incurvés. La boucle du second Φ est plus petite que celle du premier. Le graveur a, pour la désinence, écrit tout d'abord un O, auquel il a ensuite ajouté une haste horizontale à la base de la boucle pour former un Ω.

5. Nous choisissons de ne pas accentuer le nom d'origine indigène (cf. L. ROBERT, *Noms indigènes dans l'Asie Mineure gréco-romaine*, 1963, p. 319 n. 5).

DESCRIPTION MATÉRIELLE

Cette base n'est pas exactement cylindrique : elle présente un plan aux trois quarts circulaire en raison de la présence d'un angle droit à l'arrière, diamétralement opposé à la zone où fut gravée l'inscription. La présence de cet angle inviterait à replacer la base dans un angle de murs, dispositif qui laisserait ainsi l'inscription visible. Dans son rapport de fouille, Y. Garlan considère que la pierre était en place au moment de sa découverte : elle fut retrouvée dans la rue du rempart, à 7 cm devant le mur extérieur de l'insula V, « à 110 cm de l'angle sud-ouest de l'insula située en bordure de la rue de la porte en face de l'insula III »⁶, reposant sur « un des nombreux sols secondaires » que contenait la couche hellénistique (couche 7) – par conséquent aucunement dans un angle. Les photographies de la base prises au moment de sa découverte montrent ainsi qu'un seul de ses côtés aplanis se trouvait contre le mur, dont elle était séparée, semble-t-il, par quelques pierres de calage (fig. 4).



Fig. 4 — Photographie de la pierre au moment de sa découverte (cl. Y. Garlan, EFA).

La construction de l'îlot V, comme celle de l'îlot III⁷, est contemporaine de la première phase de la Porte d'Hermès et de ses abords, soit vers 500⁸ : sa façade occidentale se situait alors beaucoup plus à l'est, ménageant un espace libre devant l'escalier de courtine de la porte. L'îlot V fut ensuite agrandi dans la deuxième moitié du iv^e siècle, au moment où la porte subissait elle aussi des travaux de remaniement et d'exhaussement de son seuil, au plus tôt à partir des années 334/329 comme l'indiquent les timbres amphoriques⁹.

Bien que la succession chronologique élaborée par Y. Garlan dans ce secteur soit assurée, il nous semble néanmoins douteux que la base ait été en

6. Y. GARLAN, *Fouilles Thasos 1965*, archives EFA, p. 4. Y. Garlan a publié les données de la fouille dans le *BCH* de l'année suivante dans le cadre d'une étude portant sur la chronologie des différentes phases de la Porte de Zeus et de la Porte d'Hermès (GARLAN 1966).
7. L'îlot III fut dégagé en 1961 et 1962 (*BCH* 86 [1962], *Chronique* p. 935-942 et *BCH* 87 [1963], *Chronique* p. 846). Pour des précisions chronologiques sur le quartier Dimitriadis, Y. GRANDJEAN, *Recherches sur l'habitat thasien à l'époque grecque, ÉtThas XII* (1988), p. 283-290.
8. D'après le matériel des couches 13 et 14 (GARLAN 1966, p. 607-609 et coupe GG' fig. 9, p. 598), corrigé par GRANDJEAN 2011 p. 41 n. 37.
9. Il s'agit des timbres de la couche 12 (GARLAN 1966 p. 601-603 et GRANDJEAN 2011 p. 41 n. 39).

place au moment de sa découverte. La coupe stratigraphique montre en effet cette dernière prise dans la couche 7, mais sans qu'elle soit associée à un sol ou une quelconque structure qui pourrait indiquer un niveau de circulation (fig. 5)¹⁰ : elle semble au contraire « flotter » dans la couche. D'après les descriptions d'Y. Garlan, la couche 7, comme d'autres couches observées dans la fouille, se constituait de terre brune mêlée de cailloutis, qu'il identifie comme des recharges successives de remblais¹¹ en vue de l'exhaussement de la route. Si, malgré tout, on estime que cette base fut trouvée en place, force est d'admettre qu'elle fut enfouie peu de



Fig. 5 — Coupe stratigraphique GG' où l'on distingue, à droite, la base dans la couche 7, après enlèvement de la couche 6 (GARLAN 1966, fig. 9. p. 598).

10. Voir aussi le relevé de cette coupe GG' dans GARLAN 1966, fig. 9. p. 598. La fouille ne s'est guère étendue au-delà de cette berme au nord.

11. Y. GARLAN, *Fouilles Thasos 1965*, p. 4, archives EFA, p. 3.



Fig. 6 — Face supérieure du bloc (cl. N. Trippé).



Fig. 7 — Lit de pose (cl. N. Trippé).

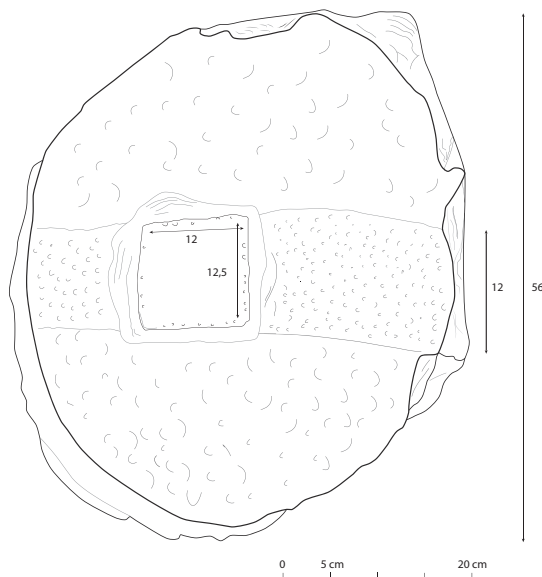


Fig. 8 — Relevé de la base (N. Trippé).

temps après sa mise en place, soit par l'apport d'alluvions, soit à la suite d'opérations de remblaiement volontaire du secteur.

Un second argument, déterminant, plaide pour un emploi de cette base : particulièrement massive, il semble très improbable qu'elle ait été associée à aucun dispositif de fondation. Les bases à Thasos, même simples, reposent sur une fondation constituée le plus souvent d'une dalle de gneiss¹², dispositif minimal qu'on serait en mesure d'attendre ici en raison de la nature instable du substrat. Quant à la base elle-même, il ne fait aucun doute que sa section verticale fut volontairement laissée brute, pour donner l'apparence d'un rocher. Il est assuré que la base était isolée, n'acceptant d'élément ni à droite ni à gauche. Le trai-

12. C'est le cas par exemple des bases simples de l'agora, comme celle se trouvant au sud-sud-est de l'autel de Zeus Agoraios (*GTh* 34).

tement du profil n'est quant à lui pas homogène : la partie inférieure de la base était destinée à être enfouie.

Voici la séquence chronologique que nous proposons à titre d'hypothèse : dans la seconde moitié du IV^e siècle, la base, supportant une consécration, fut installée dans la rue du rempart ou non loin de là. Elle fut peut-être taillée à partir d'un bloc d'assise, comme pourrait l'indiquer le bandeau d'anathyrose en gamma, soigneusement travaillé ; un autre bandeau, réalisé plus grossièrement, aurait été ménagé afin de faciliter la pose de la base sur une dalle de fondation. L'artisan aurait par ailleurs conservé l'angle du bloc primitif, peut-être parce que l'emplacement prévu coïncidait avec un angle formé par deux murs. En raison de la convergence des données paléographiques (*infra*) et stratigraphiques, il est tentant de rapprocher cette base de l'horizon chronologique des couches 12 à 10, à savoir le troisième quart du IV^e siècle, comme l'indiquent les timbres amphoriques trouvés dans la couche 12¹³ : la mise en place de cette dédicace serait ainsi chronologiquement peu éloignée du réaménagement du secteur de la Porte d'Hermès qui s'accompagna de l'agrandissement de l'îlot V. À l'époque hellénistique, à l'occasion d'opérations de remblaiement et/ou d'alluvionnement ayant conduit à un exhaussement du sol, la consécration perdit sa fonction première et fut employée avec une autre utilité.

LA DÉDICACE

L'inscription ne présente pas un caractère particulièrement soigné : l'écriture n'est pas régulière et les lettres ne suivent pas un alignement parfait. Les lettres discriminantes indiquent pour la gravure de l'inscription une date dans le courant du IV^e siècle, plutôt dans sa seconde moitié : la barre centrale du Z est verticale¹⁴ ; le Σ présente des branches largement ouvertes, l'angle supérieur étant par ailleurs plus ouvert que l'angle inférieur ; le Φ possède une boucle ronde à mi-hauteur ; enfin, malgré son aspect déséquilibré, l'Ω est en arche de pont. Les parallèles les plus convaincants dans l'épigraphie civique thasienne sont des textes datés des années 350-330 : la stèle des Braves (*ca* 350)¹⁵ offre

13. Cf. *supra*, note 9. C'est par ailleurs dans cette même couche que la coupe stratigraphique fait apparaître de grands blocs : Y. Garlan n'en parle pas dans son rapport, mais l'un d'eux aurait pu appartenir à un dispositif de fondation pour la base.

14. Il s'agit ici de la forme « ancienne » du Z, attestée jusqu'à la fin du IV^e siècle. La forme « nouvelle », à barre oblique, apparaît quant à elle dans la stèle des Braves, vers 350, date à partir de laquelle les deux graphies furent employées de manière concomitante jusqu'à la fin du siècle (cf. J. FOURNIER, P. HAMON, « Les orphelins de guerre de Thasos : un nouveau fragment de la stèle des Braves [*ca* 360-350 av. J.-C.] », *BCH* 131 [2007], p. 369-370).

15. *Ibid.*, p. 314-315, fig. 2-3 ; *CITh* III, 5 et fig. 218 de l'Appendice épigraphique.

un bon point de comparaison, tout comme la base de la Comédie (ca 340-330)¹⁶, en particulier pour le Φ, même s'il faut naturellement tenir compte du caractère privé de notre inscription, qui présente par conséquent une qualité moindre dans l'exécution.

L'inscription est la dédicace adressée par un certain Ζηγηρος à une déesse nommée seulement par son épiclese, Φωσφόρος. L'anthroponyme Ζηγηρος est nouveau. Il semble difficile de l'interpréter comme un composé grec¹⁷ ou même comme une variante de l'anthroponyme grec Σειγηρός/Σιγηρός, bien attesté aux II^e et III^e siècles apr. J.-Chr.¹⁸. Sa formation oriente au contraire vers l'onomastique thrace. Les flottements dans la transcription en grec des noms thraces conduisent à alterner les formes Ζι-, Ζει- ou Ζη-¹⁹, comme l'atteste par exemple l'existence du doublet Ζημαρχος/Ζιμαρχος²⁰. La graphie Ζηγηρος pourrait ainsi se comprendre comme une variante de Ζιγηρος ou Ζειγηρος.

Il ne semble pas toutefois qu'il s'agisse d'un composé Ζη-γηρος (sur le type Ζη-μαρχος), qui n'offre pour le moment aucun parallèle dans l'onomastique thrace²¹. Il est plus vraisemblable que cet anthroponyme soit une formation suffixée : l'élément Ζηγη- peut s'interpréter comme une variante du radical Σαιγη- qui apparaît dans le nom Σαιγης, attesté dans la vallée du Moyen Strymon à l'époque impériale²², augmenté du suffixe que l'on retrouve dans le nom Ζειπαρος en Macédoine orientale²³. On aurait ainsi, sur le modèle de Ζειπας²⁴/Ζειπαρος, l'alternance nom simple/nom suffixé Σαιγης/*Σαιγηρος ici sous la forme Ζηγηρος.

16. *IG XII Suppl.* 400 (phot. Fr. SALVIAT, « Vedettes de la scène en province : signification et date des monuments chorégraphiques de Thasos », *Thasiaca*, *BCH Suppl.* V [1979], p. 161, fig. 2; *CITh* III, Appendice épigraphique, fig. 219).

17. Si l'élément -γηρος est grec et bien attesté en composition dans l'onomastique, ce n'est pas le cas de l'élément Ζη-.

18. À Athènes (*LGPV* II, 2 attestations); Augusta Trajana et Dionysopolis (*LGPV* IV); Éphèse et Attaleia (*LGPV* V a).

19. DANA 2014, p. XCIV-XCV. Par ailleurs, les formes en Ζι- /Ζη- / Ζει- sont interprétées comme issues de l'évolution par assibilation des formes en Δι- / Δη- / Δει- (D. DETSCHEW, *Die thrakischen Sprachreste* (1976), p. 85; DANA 2014, p. XCV.)

20. Le nom thrace Ζήμαρχος/Ζίμαρχος est particulièrement bien attesté à la fin de l'Antiquité, notamment chez les dignitaires (attestations dans V. BEŠEVLIJEV, *Untersuchungen über die Personennamen bei den Thrakern*, 1970, p. 79; DANA 2014, p. XC, 397-398).

21. Les seuls noms commençant par Ζηγ-/Ζιγ-/Ζειγ- pour le moment attestés sont Ζιγεθης et Ζιγρας qui ne sont pas des composés (DANA 2014, p. 396).

22. DANA 2014, p. 301.

23. DANA 2014, p. 403. Je remercie chaleureusement D. Dana de m'avoir suggéré cette hypothèse.

24. Ζειπας est par ailleurs attesté à Thasos : DUNANT, POUILLOUX 1958, p. 144-145, n^{os} 292-296, p. 225, n^o 392; *IG XII Suppl.* 493, 497; *IG XII* 8, 577. Mentionnons aussi, sur le même radical, le nom Ζειπυρων : *IG XII* 8, 443; DUNANT, POUILLOUX 1958, p. 145, n^o 297; Y. GRANDJEAN, B. HOLTZMANN, Cl. ROLLEY, « Antiquités thasiennes de la collection Papageorgiou », *BCH* 97 (1973), p. 145-188, n^o 10.

Il faut enfin mentionner l'existence chez Procope de Césarée, dans la liste qu'il dresse des forts construits par Justinien en Thrace, du bastion Ζιγκυρο²⁵ : dans l'hypothèse où la graphie serait imputable aux flottements graphiques, le terme pourrait relever de la même formation que Ζηγηρος, fournissant ainsi un exemple des liens qu'entretiennent souvent onomastique et toponymie.

Le formulaire de la dédicace fait preuve d'une extrême concision. L'absence du patronyme du dédicant pose question²⁶ : elle pourrait indiquer un statut de non-citoyen, peut-être un esclave. Mais même si l'inscription présente un aspect quelque peu irrégulier, la base, dont le travail est maîtrisé, et l'objet qu'elle supportait peuvent étonner de la part d'un esclave dont on pourrait attendre une offrande plus modeste. À moins qu'il ne s'agisse d'un étranger domicilié ; mais dans ce cas on attendrait au moins l'ethnique. Une autre hypothèse, peu satisfaisante cependant, serait de considérer que l'origine thrace de ce nom unique n'aurait pas rendu nécessaire la mention du patronyme²⁷. Enfin, si l'hypothèse d'un nom thrace est exacte, sa présence, au IV^e siècle, revêt un relief particulier : l'élément thrace est en effet peu perceptible dans l'onomastique thasienne de la fin de l'époque classique, à la différence de l'époque impériale.

La divinité dédicataire de la consécration est quant à elle désignée par la seule épiclèse Phôsphoros, dont c'est la première mention épigraphique à Thasos. L'appellation désigne fréquemment Artémis²⁸ mais elle est aussi une épiclèse habituelle

25. Procope de Césarée, *Constructions de Justinien I^{er} : Περὶ κτισμάτων*, IV 11, traduction et commentaire de D. Roques, publication posthume par E. Amato et J. Schamp. V. Beševliev interprète la forme comme un ablatif emprunté du latin (V. BEŠEVLIEV, *Zur Deutung der Kastellnamen in Prokops Werk «De Aedificiis»*, 1970, p. 40 et 133).
26. Dans la série des inscriptions votives thasiennes, il est très rare que le patronyme du dédicant ne soit pas gravé : seules deux inscriptions présentent assurément ce cas. La première est une dédicace à Déméter par une certaine Athénaïs, datée du V^e siècle (*IG XII 8*, 363. La pierre étant aujourd'hui perdue, il est impossible de savoir de quelle consécration il pouvait s'agir). La seconde est une dédicace à un héros anonyme provenant de l'agora, faite par un certain Agrôn à la fin du V^e siècle également (POUILLOUX 1954, n° 14).
27. Il est plus fréquent que les épitaphes ne portent pas de patronymes durant l'époque archaïque et au début de l'époque classique (par exemple POUILLOUX 1954, n° 1, n° 78, n° 85, n° 86, n° 107) : on peut supposer un statut servile pour ces personnes, notamment lorsque les stèles funéraires présentent un aspect sommaire et une gravure peu soignée, sans que cela soit toutefois systématique. Ce n'est qu'à partir du IV^e siècle, lorsque la gravure du patronyme pour les citoyens et les étrangers libres devient la règle, que l'on peut déduire de l'absence de patronyme un statut servile (comme POUILLOUX 1954, n° 84, n° 118).
28. Quelques exemples : à Délos est attestée une Artémis Sôteira Phôsphoros (*IG XI 4* 1276) ; Artémis Phôsphoros est attestée sur l'agora d'Athènes (*IG II² 902* ; *Athenian Agora XV* 184 ; *SEG XL* 123), à Pythion en Thessalie (*SEG XXXV* 658), à Érythrées (*LSAM* 25), à Aspendos (*OGIS* 53). Mentionnons également une Diana Lucifera sur le forum de Philippes, géographiquement très proche de Thasos (P. PILHOFER, *Katalog der Inschriften von Philippi²*, n° 227).

d'Hécate²⁹. Comme on sait, la distinction entre Artémis et Hécate est chose délicate, tant elles sont fréquemment associées, allant jusqu'à être identifiées l'une à l'autre : nombreux sont les témoignages littéraires faisant état des compétences partagées par les deux déesses, dans les phases de passage et de transition, notamment lors de l'accouchement. De même, les sources iconographiques ne permettent pas toujours une identification définitive de la figure d'Artémis ou d'Hécate dès lors qu'elles possèdent des fonctions similaires ; c'est précisément le cas lorsqu'elles sont porteuses de torches³⁰.

Thasos n'échappe pas à la règle, où les textes épigraphiques témoignent de l'assimilation fréquente d'Artémis et d'Hécate³¹. Artémis est une divinité majeure du panthéon thasien, dont le culte est implanté dès le début de la colonie sur les pentes de l'acropole (*GTh* 52-55) au-delà du « Passage des Théores » (*GTh* 46), ainsi que dans le sanctuaire du Délion en contre-bas du théâtre³². Elle est également honorée par la *patra* des Géléontes au Thesmophorion (*GTh* 61), sous l'épiclèse Orthosîè ; dans son sanctuaire, elle est Eileithyîè, protectrice de l'accouchement et des enfants³³, mais aussi Pôlô aux époques hellénistique et impériale³⁴. À deux reprises, le théonyme Hécate est employé comme épiclèse d'Artémis : dans le célèbre règlement de voirie énumérant les diverses obligations en lien avec la propreté et la bonne tenue de l'espace public, les épistates, s'ils se dérobent à leur charge en matière de recouvrement, doivent s'acquitter

29. Hécate Phôsphoros est attestée à Théra (*IG* XII 3, 421 b), à Amphipolis (*SEG* XXIV 589) ou Thorikos (*SEG* XXVI, 136) mais également chez Aristophane (*Thesmophories*, 858) ou Euripide (*Hélène*, 569).
30. Le type iconographique de la Phôsphoros est attesté à la fois pour Artémis, notamment Artémis Sôteira, et pour Hécate, représentant une déesse munie de torches éventuellement accompagnée de chiens. Sur les similitudes des domaines d'action des deux déesses et leur assimilation fréquente, voir R. VON RUDLOFF, *Hekate in Ancient Greek Religion*, 1960, p. 67-74 ; G. MIROUX, « Sur quelques épithètes d'Apollon et d'Artémis », *DHA* 7 (1981), p. 115-116 ; A. ZOGRAFOU, *Chemins d'Hécate. Portes, routes, carrefours et autres figures de l'entre-deux*, *Kernos Suppl.* 24, 2010, p. 100 pour leur rôle dans l'accouchement. Pour les difficultés à distinguer les images d'Hécate et d'Artémis, L. GHALI-KAHIL, « Artémis », *LIMC* II p. 686-687.
31. Cet aspect est vraisemblablement visible aussi à travers certains éléments de mobilier trouvés à l'Artémision, notamment les jetons en cristal de roche et les astragales, utilisés dans la pratique divinatoire ; Cl. PRÊTRE, *La fibule et le clou. Ex-voto et instrumentum de l'Artémision*, *Ét. Thas.* XXIII (2016), notamment p. 134-135.
32. Le culte d'Artémis Délîè est attesté chez Hippocrate à la fin du v^e siècle et dans les inscriptions au iv^e siècle (Y. GRANDJEAN, Fr. SALVIAT, « Règlements du Délion de Thasos », *BCH* 130 [2006], p. 293-327 et « Hippocrate et le sanctuaire de la Délîenne à Thasos », *BCH* 136-137 [2012-2013], p. 215-223).
33. Au 1^{er} s. av. J.-C., Épiè finance le propylée de l'Artémision et y fait inscrire la dédicace pour Artémis Eileithyîè (Fr. SALVIAT, « Décrets pour Épiè, fille de Dionysios : déesses et sanctuaires thasiens », *BCH* 83 [1959], p. 362-397).
34. *IG* XII *Suppl.* 382-383. L'épiclèse est également attestée à Paros : *IG* XII *Suppl.* 202 (voir aussi Fr. QUEYREL, « Un hymne parien à Artémis Pôlô : *IG* XII 5, 229 », *ZPE* 44 [1981], p. 103-104).

d'une amende consacrée à Artémis Hécate³⁵. Une borne, dont le lieu de trouvaille n'est malheureusement pas connu, marquait quant à elle le sanctuaire « d'Artémis Epauliè Hécate »³⁶. Enfin, il est vraisemblable que le sanctuaire de la Sôteira, qui fut localisé par R. Martin près de la Porte maritime, ait été celui d'Artémis³⁷. Quant à Hécate, aucune épiclèse ne lui est connue pour le moment à Thasos. Son culte en revanche est attesté dès le v^e siècle : à la Porte du Silène (*GTb* 70) une colonnette votive, datée de la fin du v^e siècle, porte le nom de la déesse³⁸. Hécate apparaît encore seule sur une dédicace du I^{er} siècle ou du début du II^e siècle apr. J.-C., si l'on en croit la restitution, au demeurant séduisante, de J. Bousquet³⁹. Les témoignages iconographiques de son culte sont par ailleurs relativement nombreux dans la ville et la chôra (cf. *infra*).

Enfin, si la dédicace adressée par un homme à une déesse ne doit pas étonner⁴⁰, la raison de la consécration nous échappe totalement. Dans l'hypothèse d'une origine thrace du dédicant, le fait de ne pas nommer explicitement la déesse mais d'employer l'épiclèse Phosphoros seule serait une façon d'honorer une déesse porteuse de lumière, qui pourrait pour ce dernier désigner également la déesse thrace Bendis, identifiée souvent à Hécate ou Artémis⁴¹.

35. H. DUCHÊNE, *La Stèle du Port. Recherches sur une nouvelle inscription thasienne, Ét. Thas.* XIV (1992) (*SEG* XLII, 785). Le rôle d'Artémis et d'Hécate relatif aux routes et aux portes explique très probablement que l'amende soit versée à cette déesse.
36. *IG* XII 8 359 (phot. dans POUILLOUX 1954, pl. XL 1). Datée des environs de 450, la pierre est aujourd'hui conservée au musée du Louvre.
37. R. MARTIN, Éd. WILL, « Fouilles de Thasos, campagne de 1939 », *BCH* 68-69 (1944-45), p. 147-150.
38. Ch. PICARD, *BCH* 45 (1921) p. 158 n° 10 (*IG* XII *Suppl.* 401). La pierre semble aujourd'hui perdue. Mais en 1962, dans la publication des reliefs des portes de l'enceinte thasienne, Ch. Picard situait cette inscription non pas sur la colonnette mais « sur le mur d'entrée de la porte [du Silène], à droite en entrant », d'après les indications d'H. Seyrig, au-dessus d'un graffite en *καλός*. Il indiquait par ailleurs que la colonnette portait seulement les lettres ΠΙΠΟ. . . tout en faisant l'hypothèse que celle-ci supportait une image d'Hécate (Ch. PICARD, *Les murailles I. Les portes sculptées à image divine, Ét. Thas.* VIII, 1962, p. 110). Y. Grandjean semble quant à lui considérer qu'il y eut à la Porte du Silène deux inscriptions ΕΚΑΘΗΣ, l'une sur la colonnette votive, l'autre sur le mur d'entrée de la porte (GRANDJEAN 2011, p. 585).
39. J. BOUSQUET, « Notes d'épigraphie thasienne », *BCH* 83 (1959), p. 402-403, à partir de DUNANT, POUILLOUX 1958, n° 193 p. 99. La restitution du nom du dédicant, qui serait ici coupé, n'est en revanche pas complètement satisfaisante.
40. La caractérisation des offrandes en fonction de la divinité ou du genre du dédicant, bien loin d'être systématique, est à prendre avec la plus grande prudence.
41. La déesse thrace Bendis est parfois assimilée à Artémis, avec laquelle elle partage des compétences liées à la chasse et au monde sauvage. Mais elle peut aussi être identifiée à Hécate, en tant que déesse de la nuit; voir P. JANOUCHOVÁ, « The cult of Bendis in Athens and Thrace », *Graeco-Latina Brunensia*, 18, 1 (2013), p. 95-106. L'auteur propose par ailleurs de voir dans la Phosphoros honorée à Kabyllè en Thrace (*IGBulg* 3.2, n° 1731) non pas Artémis mais Bendis. Pour un résumé des possibles identifications en Thrace d'Artémis, Bendis et Hécate, voir également B. ISAAC, *The Greek Settlements in Thrace until the*

NATURE DE L'OFFRANDE

Bien qu'à Thasos Hécate apparaisse à plusieurs reprises comme un « doublet » d'Artémis⁴², une série d'observations matérielles autorise à formuler des propositions quant à la nature de cette offrande et nous semble appuyer l'hypothèse que l'appellation Phôosphoros, « porteuse de lumière », désigne ici Hécate.

La position de la mortaise par rapport à l'inscription étonne si l'on estime qu'elle était destinée à recevoir la consécration dont la dédicace rend compte : aucune arête de la mortaise n'est en effet parallèle au cartouche inscrit, étant donné qu'elle présente en face antérieure l'un de ses angles. Sa forme carrée invite à restituer une plinthe carrée elle aussi, ou un pilier⁴³ qui supporterait l'objet de la consécration, à moins qu'il ne s'agisse d'un petit hermès, hypothèse qui, en raison du lieu de trouvaille, est particulièrement séduisante⁴⁴.

S'il est vrai que les hermès féminins sont moins fréquents que leurs pendants masculins, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un mode de représentation attesté. Des piliers hermaïques d'Artémis sont ainsi connus, comme en témoignent un bel exemplaire à Apollonia d'Illyrie, consacré par une klakophore, une « porteuse de clé », à Artémis Limnatis⁴⁵ et l'hermès

Macedonian Conquest, 1986. Il faut cependant se garder de voir spontanément la déesse thrace dans une divinité Phôosphoros. Voir à ce sujet les réserves de L. Robert dans N. FIRATLI, L. ROBERT, *Les stèles funéraires de Byzance gréco-romaine*, 1964, p. 153-159.

42. L'expression est empruntée à POUILLOUX 1954, p. 333.

43. Le fond de la cavité présente, le long des bords, des traces de pointe destinées à recevoir le plomb dont il reste d'ailleurs quelques traces d'oxydation.

44. Cet hermès serait peu imposant, en raison de la taille de la mortaise : en comparaison, le fût de l'hermès du Prytanée de Délos, haut de 2,12 m, présente une section de 32 cm sur 20 cm (J. MARCADÉ, *Au musée de Délos, Étude sur la sculpture hellénistique en ronde bosse découverte dans l'île* [1969], p. 146-148 ; A. HERMARY, *La sculpture archaïque et classique I*, EAD XXXIV [1984], n° 37 p. 60). Les piliers hermaïques, disposés aux carrefours, composent une série particulièrement bien documentée à Thasos, attestée du VI^e siècle à l'époque impériale. Huit exemplaires du type de l'Hermès Propylaios d'Alcamène sont conservés, dont trois ont été publiés : inv. 10, provenant de l'angle nord-est de l'agora, BCH 45 (1921) p. 128-129, fig. 15 ; inv. 11, provenant de la basilique de l'agora, BCH 47 (1923), p. 342-343, pl. IX et Y. GRANDJEAN, F. SALVIAT, *Guide de Thasos*², p. 254, n° 20 ; inv. 13, provenant de la Galerie aux piliers (GTh 17b), mentionné dans CRAI 58-3 (1914), p. 302 n. 2. Un quatrième fut découvert dans le port fermé (inv. 2659) et, élément d'autant plus important ici, un cinquième exemplaire fut trouvé en deux fragments dans le champ Dimitriadis (inv. 53 et 1700). Trois autres enfin sont des trouvailles fortuites ou des sculptures dont les circonstances de la découverte sont inconnues (inv. 12, 2799, 4015). À cette série s'ajoutent un hermès inachevé (inv. 3871) et un autre en emploi dans le bouchage d'une des portes de l'édifice du macellum (GTh 38). Trois piliers masculins présentent en outre la partie supérieure du corps en plus de la tête (inv. 34, inv. 35, inv. 2396 et 2436). Je remercie G. Biard de m'avoir communiqué ces numéros d'inventaire.

45. La dédicace est datée du III^e siècle ou du début du II^e siècle av. J.-C. (P. CABANES [éd.], *Corpus des inscriptions grecques d'Illyrie méridionale et d'Épire*, I. 2, *Inscriptions d'Épidamne-Dyrrhachion et d'Apollonia* [1997], n° 16). L'inscription est gravée sur le fût du pilier, surmonté du torse de la déesse vêtue

féminin trouvé à l'agora d'Athènes⁴⁶. Mais c'est surtout Hécate qui est plus fréquemment représentée sous cet aspect, et plus spécifiquement lorsqu'elle apparaît sous sa triple image⁴⁷. Aussi la position de la mortaise, qui présente l'un de ses angles vers l'inscription, pourrait-elle répondre aux besoins de la présentation d'une triple Hécate autour d'un pilier central : l'aspect circulaire de la base laisserait visibles les trois figures d'Hécate, qu'elles soient représentées en hermès ou en pied, tandis que l'angle arrière, faisant peut-être face à un angle de mur, serait laissé libre, correspondant à la formule attestée dans les *hekataia* conservés⁴⁸.

UNE DÉESSE PHŌSPHOROS GARDIENNE DES PORTES

Des représentations d'Hécate sont bien attestées à Thasos. Un relief vu par A. Conze en 1858 puis par E. Miller en 1864, aujourd'hui malheureusement disparu, représentait une figure féminine vêtue d'un chiton long, dans un mouvement de vaste enjambée vers la gauche, portant une torche dans chaque main et accompagnée de deux chiens⁴⁹. L'identification de la déesse fait difficulté : l'ample mouvement correspond davantage au type iconographique d'Artémis tandis qu'Hécate se tient plus fréquemment dans une position hiératique, à moins qu'il ne s'agisse précisément d'Artémis Hécate⁵⁰.

Les représentations de la triple Hécate ne sont pas non plus rares à Thasos⁵¹. Une statuette, datée probablement de l'époque impériale, présente les trois corps de la déesse,

d'un péplos à apoptygma ceinturé sous la poitrine, Fr. QUANTIN, « Artémis à Apollonia aux époques hellénistique et romaine », dans P. CABANES, J.-L. LAMBOLEY (éds), *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité, Actes du IV^e colloque international de Grenoble (10-12 oct. 2002)*, 2004, p. 596-597 et fig. 1 p. 597, Fr. QUANTIN, « La notion de divinité poliade à l'épreuve d'une étude de cas : Artémis et Apollon à Apollonia d'Illyrie », dans S. AGUSTA-BOULAROT, S. HUBER, W. VAN ANDRINGA (éds), *Quand naissent les dieux. Fondation des sanctuaires antiques : motivations, agents, lieux*, 2017, p. 123 et p. 124, fig. 6.

46. A. Stewart propose de voir dans cet hermès non une représentation d'Aphrodite Ourania comme on s'accorde à le penser, mais d'Eileithyïè (A. STEWART, « Hellenistic Free-Standing Sculpture from the Athenian Agora Part 3. Agathe Tyche, Aphrodite, Artémis, Athéna, Eileithyia », *Hesperia* 86 [2017], n° 13 p. 118 et fig. 26).

47. Pour les images trimorphes d'Hécate, voir H. Sarian, « Hécate », *LIMC* VI.

48. Sur l'image de la triple Hécate et ses attributs, voir N. WERTH, *Hekate. Untersuchungen zur dreigestaltigen Göttin*, Antiquitates. Archäologische Forschungsergebnisse, 37 (2006).

49. B. HOLTZMANN, *La sculpture de Thasos. Corpus des reliefs I. Reliefs à thème divin, Ét. Thas.* XV, 1994, n° 58, p. 131 (pl. XLIII b). Le relief fut trouvé dans la *chôra*, près de Mariès, sur la côte occidentale de l'île. B. Holtzmann, d'après le type, date ce relief de l'époque hellénistique.

50. Cf. *supra*, p. 704.

51. Le type de la triple Hécate aurait été, selon Pausanias (II, 30, 2), inventé par Alcamène (cf. N. WERTH [n. 48] p. 35-41).

aujourd'hui acéphale, vêtus d'un péplos ceinturé à la taille (fig. 8)⁵². Le lieu de trouvaille demeure malheureusement inconnu. Un autre exemple se rencontre sur un relief, dont seule la partie supérieure est conservée⁵³ : la déesse apparaît sous ses trois visages, deux de profil, le troisième de face, la tête légèrement inclinée vers le bas. Bien que les traits du visage soient peu esquissés, l'ovale est fin et la chevelure finement bouclée est séparée par une raie médiane, pouvant rappeler certaines têtes praxitélisantes.

Une autre statuette fut trouvée près de la Porte du Silène (*GTh* 70) en 1976 (fig. 9)⁵⁴ : bien qu'elle soit brisée, on identifie aisément les trois corps de la déesse, vêtus, comme il est habituel sur les représentations d'Hécate à partir du IV^e siècle, d'un chiton recouvert d'un péplos à long apotygya, dont les plis souples rappellent le traitement du vêtement à l'époque archaïque⁵⁵. Une autre, exposée au musée de Thasos⁵⁶, fut trouvée fortuitement à l'extérieur de la ville au Sud, à Mourgina, non loin des nécropoles classiques et hellénistiques⁵⁷.

Les dimensions et la forme carrée de la mortaise⁵⁸, l'épiclèse employée et l'existence de cette riche série de représentations de la triple Hécate à Thasos invitent donc à restituer sur la base élevée par Zègèros un *hekataion*, où la déesse aurait été représentée sous son

52. La datation est proposée par G. Biard, que je remercie d'avoir porté à ma connaissance des éléments du matériel ici mentionné. La statuette porte deux numéros d'inventaire (inv. 1045 et 3442). Hauteur maximale conservée : 0,145 m ; largeur : 0,08 m. La plinthe cylindrique présente un diamètre de 0,07 m et une hauteur de 0,03 m (Th. KRAUS, *Hekate. Studien zu Wesen und Bild der Göttin in Kleinasien und Griechenland* [1960], pl. 20, n° 2).
53. Inv. 630. Lieu de trouvaille inconnu (Th. KRAUS [n. 52], pl. 24 ; B. HOLTZMANN [n. 49], p. 142, n° 81 [pl. L a]). B. Holtzmann note que « ces trois têtes sont coiffées d'un seul *polos* qui repose sur l'arrière des crânes ». Étant donné la forme très carrée du *polos* et le fait qu'il est placé non sur les trois têtes mais entre elles, on peut se demander s'il ne s'agit pas en réalité du pilier contre lequel sont adossées les déesses, comme on en rencontre de multiples exemples dans l'iconographie d'Hécate.
54. Inv. 3427. Hauteur conservée : 0,32 m. La statuette est acéphale et brisée dans sa partie inférieure.
55. Cette statuette s'inscrit dans la série des *hekataia* du IV^e siècle dont l'agora d'Athènes a livré de nombreux exemples ; elle est très proche de la statuette de l'Agora S 1277 (voir Th. KRAUS [n. 52] ; N. WERTH [n. 48]).
56. Inv. 3817. Hauteur conservée : 0,245 m. La déesse trimorphe porte ici aussi un péplos à long rabat ceinturé sous la poitrine.
57. Il faut également mentionner un exemplaire inachevé et encore inédit (inv. 3987), découvert lors d'un sondage près de la Porte du Silène en 1993 (terrain Papakyriakou, localisé dans Y. GRANDJEAN, *Recherches sur l'habitat thasien à l'époque grecque, Ét. Thas. XII* [1988], p. 352, secteur G 6, 1). On y distingue nettement la longue torche tenue par chaque figure dans la main gauche (est à noter une similitude avec un exemplaire délien [A6019], daté de l'époque hellénistique [J. MARCADÉ, *Au musée de Délos*, p. 301 n. 3, pl. LIX]). Dans le parcours de l'iconographie thasienne d'Hécate, il faut enfin ajouter une intaille inédite en cristal de roche, trouvée dans la fouille des abords ouest de l'agora, où la triple Hécate est représentée flanquée de ses chiens (l'objet est mentionné chez Cl. PRÊTRE [n. 31], p. 135).
58. Les exemplaires conservés ne permettent pas de restituer le dispositif de fixation ; les plinthes peuvent quant à elles être circulaires ou carrées.



Fig. 9 — Représentations trimorphes d'Hécate à Thasos (g. : inv. 1045, cl. Ph. Collet, EFA; dr. : inv. 3427, cl. G. Biard).

aspect trimorphe, munie de torches⁵⁹. Le traitement brut de la base, visant à imiter l'aspect d'un rocher, s'accorderait aussi particulièrement à la personnalité de la déesse qui siège à la frontière entre ville et campagne.

La présence apotropaïque d'Hécate auprès des portes et des routes est particulièrement forte à Thasos : en témoigne le matériel trouvé près du rempart, à la Porte du Silène (*GTh* 70) et à la Porte maritime (*GTh* 4)⁶⁰, mais sa présence se devine aussi vraisemblablement à l'Artémision (*GTh* 52-55), aux abords du Passage des Théores (*GTh* 46)⁶¹. Ce nouveau témoignage archéologique découvert dans la rue du rempart,

59. En tout état de cause, la mention, sur notre inscription, de l'épiclèse Phosphoros renvoie bien à une réalité culturelle, celle d'une démarche votive, et non à un type iconographique, comme ce peut être parfois le cas. Voir L. PILOTT, « Nom d'une Artémis ! À propos de l'Artémis Phosphoros de Messène (Pausanias IV, 31, 10) », *Kernos* 18 (2005), p. 113-140.

60. D'après Ch. PICARD, « Trapézophore sculpté d'un sanctuaire thasien », *Mon. Piot* 40 (1944), p. 128, n. 2.

61. Cf. Cl. PRÊTRE (n. 31).

non loin de la Porte d'Hermès, s'inscrit de manière cohérente dans cet ensemble : cette Hécate « porteuse de lumière » aurait été postée dans la rue, peut-être au carrefour formé par la rue du rempart et la rue de la Porte d'Hermès, ou encore devant une porte de maison⁶², autant de lieux de passage et de franchissement sur lesquels la déesse exerce sa surveillance. La proximité de la muraille de la ville est un argument supplémentaire pour identifier cette Phôsphoros à Hécate, déesse garante de la sécurité des remparts⁶³. Enfin, le voisinage d'Hermès, représenté sur le relief de la porte⁶⁴, mais dont on a aussi retrouvé dans le quartier d'habitation un pilier hermaïque⁶⁵, n'est peut-être pas fortuit : la prédilection d'Hermès pour les portes et les passages est elle aussi bien connue et l'on sait le lien qui l'unit à Hécate⁶⁶. Rien d'étonnant donc à rencontrer non loin de l'image du dieu un signe de dévotion à Hécate⁶⁷.

Bien que laconique, cette dédicace vient ainsi s'ajouter à la série déjà bien documentée des attestations thasiennes du culte d'Hécate près des portes. Mais à la différence des exemplaires déjà connus, qui n'apportent aucune information sur l'origine publique ou privée de la dédicace, l'offrande de Zègèros constitue en elle-même un exemple original de consécration faite par un particulier dans l'espace public.

62. Pour le culte d'Hécate et d'Artémis-Hécate près des portes, voir A. ZOGRAFOU (n. 30), p. 92 sq.
63. Le parallèle le plus éloquent se rencontre à Milet où le culte d'Hécate est attesté dès l'époque archaïque (A. REHM, *Milet III, Das Delphinion* [1914], n° 129; A. HERDA, *Der Apollon-Delphinios-Kult in Milet und die Neujahrsprozession nach Didyma. Ein neuer Kommentar der sog. Molpoi-Satzung, Milesische Forschungen* 4 [2006]). Au 1^{er} siècle av. J.-C., Pausanias fils de Métrodôros consacre dans le Delphinion un autel à Phôsphoros (A. REHM, *Milet III, Das Delphinion* [1914], n° 172). Bien que le théonyme soit absent, l'épiclèse désigne sans nul doute Hécate dont la protection des remparts fournit la raison de la dédicace de ce personnage qui fut préposé à la construction des murailles. En Thessalie, des soldats chargés de la surveillance d'un *phourion* adressent des dédicaces à Phôsphoros (*IG IX 2*, 1060, 1061, 1063). Voir N. FIRATLI, L. ROBERT, *Les stèles funéraires de Byzance gréco-romaine* (1964), p. 156.
64. Ch. PICARD, *Les murailles I. Les portes sculptées à images divines, Ét. Thas.* VIII, 1962, p. 134-147; B. HOLTZMANN (n. 49), p. 64-66.
65. L'hermès fut trouvé en deux fragments (inv. 53 et 1700) (voir note 44).
66. Hermès apparaît ainsi sur le relief du Passage des Théores et sur le relief de la Porte de la Déesse au char. Sur le rôle d'Hermès auprès des portes, voir D. JAILLARD, *Configurations d'Hermès. « Une théogonie hermaïque », Kernos Suppl.* 17 (2007); au sujet de l'association d'Hermès avec Hécate, voir notamment R. VON RUDLOFF, *Hekate dans Ancient Greek Religion* (1960), p. 80-82; A. ZOGRAFOU (n. 30), p. 154-159.
67. Ce sont par ailleurs très probablement Hécate et Hermès qui sont représentés au registre supérieur du grand trapézophore (daté du IV^e siècle et regravé à l'époque impériale) exposé dans les galeries du musée de Thasos (inv. 18) (Ch. PICARD, « Trapézophore sculpté d'un sanctuaire thasien », *Mon. Piot* 40 [1944], p. 107-134; B. HOLTZMANN [n. 49], n° 25). De part et d'autre de Cybèle flanquée de lions, se tiennent Hécate, vêtue d'un chiton talaire recouvert par un ample manteau et portant deux torches, et Hermès nu, représenté sous des traits juvéniles et portant le pétase. Certains identifient toutefois le personnage féminin avec Korè-Perséphone (Th. KRAUS [n. 52], p. 72-73).